



OFFRE MAIRIE DE SAINT FELIX

SERVICE CIVIQUE

Missions :

1- les liens intergénérationnels

Participer avec les membres du CCAS à l'organisation du repas des aînés et à la de la semaine bleue afin de renforcer les liens intergénérationnels jeunes / séniors

Organiser avec les membres du CCAS un comité consultatif de séniors

Effectuer des visites de convivialité auprès des personnes âgées isolées (plan canicule...)

2 - l'action en direction des jeunes

Participer au comité consultatif jeune présidé par un élu de la commune

Mener des projets spécifiques avec les jeunes (citoyenneté, danger des addictions, égalité...)

Participer aux activités organisées par les élus et les associations locales sportives au niveau du city stade de la commune

Participer à l'organisation de temps conviviaux (fête de l'école, carnaval, Noël,...) construits avec les associations locales et l'association des parents d'élèves.

3 - en direction des habitants d'habitat social

Favoriser les rencontres entre les habitants par le biais des manifestations mises en place par les élus au cœur des immeubles (Pontet - Touvière) : fête des voisins, jeux enfants / adultes. Ces manifestations sont organisées en partenariat avec les bailleurs sociaux implantés sur la commune

4 - en direction de la population : acte citoyen et respect de l'environnement

Sensibiliser les habitants et notamment les jeunes à la préservation de l'environnement en contribuant à la matinée annuelle de nettoyage de la commune (nettoyage des abords de la commune, ramassage de papiers...)

5 - en direction des enfants de l'école de la commune

Mener des projets spécifiques tel que la sensibilisation à la protection de l'environnement, et la citoyenneté lors des TAP - Temps d'Activité Péri-scolaire en plus des encadrants habituels et en lien avec eux.

Participer à la mise en relation entre le tissu associatif, culturel, sportif local pour l'organisation des temps péri-scolaires

Le service civique pourra participer à toutes les manifestations organisées par les élus de la commune. Il mènera des actions bien spécifiques auprès de toute la population. Il sera un élément essentiel au mieux vivre ensemble au sein de la commune.

Par ses actions de sensibilisation et de mobilisation de la population, le service civique permettra aux habitants de se rencontrer et donc de mieux se connaître.

Durée de la mission : 8 mois à 10 mois,

Début de la mission : dès que possible

Candidatures à adresser à :

Monsieur le Maire MAIRIE DE SAINT FELIX

21 PLACE DE L'ÉGLISE 74540 SAINT-FELIX

mairie@saint-felix74.com